



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 12 mars 2019 à Vucherens

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2018
5. Présentation du budget 2019
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h02 à la salle communale de Vucherens ce mardi 12 mars 2019. M Vincent Rimaz, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Vucherens de nous accueillir dans leurs locaux.

Il prie d'excuser les personnes suivantes: MM Gilliéron François, Pasi Thanawut, Savary André, Morel Eric, Chaillet Christophe, Schenkel Bruno, Freiburghaus Régis, Pythoud Olivier, Carbonara Andrea, Wildi Godat Simone, Bader John, Stettler Alain, Montcharmont Cécile, Nieto M-A, Vega Manuel, Clot François, Fracheboud Alex, Gorjao David, Scaiola Jean-Luc, Di Natale Bruno, Genilloud Thomas, Béguelin Sandrine et Cédric, Duvoisin Eric, Monod Léonard, Clot Raphaël, Burnier Jeffrey, Thomy Nathan, Keba Maxime ainsi que les municipalités de Jorat-Mézières et Corcelles-le-Jorat. (annexe 1)

Il salue la présence de MM Thierry Zweifel, Serge Deglon et Cédric Bach, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Ropraz, Vucherens et Vulliens et M. Jean-Jacques Schumacher Président du groupement. La liste des présences indique un effectif de 26 membres présents (annexe 2).

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.



2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2018 à Corcelles-le-Jorat dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté à l'unanimité. Remerciements à notre secrétaire, Nadège Pasi, pour sa rédaction.

3. Rapport du président et du trésorier

3a. Rapport du président

Le président, M Vincent Rimaz, nous fait un rapport de l'année écoulée. Il mentionne la démission de M. Philippe Bach du comité et le remercie pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années au sein du FC Jorat-Mézières. (annexe 3a)

3b. Rapport du trésorier

La trésorière, Mme Marjorie Clerc, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Elle nous commente les différents postes. (annexe 3b)

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2018

La commune de Ropraz représentée par M Stéphane Porchet, Municipal, ainsi que M Cédric Bach se sont rencontrés avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. M Stéphane Porchet effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (annexe 4)

Ces derniers dégagent un excédent de recettes de CHF 1'681.15, après attribution de CHF 18'000.- aux diverses provisions.

M. Deglon a noté dans les comptes 2018 que le club est taxé par les impôts et trouve cela regrettable. M. Vincent Rimaz lui répond que le constat est semblable dans les autres clubs. Tous les clubs vaudois sont passés par la taxation et d'autres organismes ont aussi été touchés (jeunesses, fanfares, gym, etc...) Le canton a fixé une imposition à 20'000.- sur le revenu et à 50'000.- sur la fortune. Des associations cantonales y travaillent pour essayer de trouver des solutions. C'est un constat qui est actuellement partagé.

M. Oran souligne que le FC Jorat-Mézières est une association à but non lucratif et trouve cela étonnant qu'on soit imposés (avec effet rétroactif dans les 5 dernières années) par le canton. M. Vincent Rimaz lui répond qu'en effet, c'est une association à but non lucratif mais pour l'instant on a dû y passer. Nous en saurons plus d'ici quelques mois.



Les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité à la trésorière et aux vérificateurs des comptes.

5. Présentation du budget 2019

La parole est donnée à Mme Clerc. Le budget, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 10'600.- (annexe 5)

Remerciement à Mme Marjorie Clerc pour sa présentation.

6. Rapport des différents responsables

Rapport du responsable technique **ACTIFS**, lu par M Sylvain Ruch (annexe 6)

Rapport du coach des **SENIORS +40**, M Stéphane Dumoulin (annexe 7)

Rapport du coach des **SENIORS +30**, M Raphaël Clot (annexe 8)

Rapport du coach de **LA UNE**, M Léonard Monod (annexe 9)

Rapport du coach de **LA DEUX**, lu par M Fabrice Portmann (annexe 10)

Rapport du responsable technique **MOUVEMENT JUNIORS**, le par M Philippe Bach (annexe 11)

M Jean-Daniel Burnier demande à quoi correspond les juniors G.

M Philippe Bach lui répond que c'est l'école de foot (nouvelle dénomination)

Rapport du **GROUPEMENT JUNIORS**, lu par M Jean-Jacques Schumacher, Président, (annexe 12)

7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

Cette année, comme annoncé lors de la précédente assemblée, M Philippe Bach a transmis sa démission. Il a travaillé en binôme durant cette dernière année avec M Ian Mann afin de lui transmettre tout son savoir pour le mouvement junior.

M Lionel Muriset a été approché par le comité pour y entrer et prendre le relais du repas de soutien, entre autre.

M Vincent Rimaz présente le nouveau comité qui se compose de 8 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent Rimaz, Sylvain Ruch, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Ian Mann, Fabrice Naegle et Lionel Muriset.

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

M Sylvain Ruch prend la parole pour annoncer que M Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation à l'unanimité. M Vincent Rimaz remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Les vérificateurs des comptes seront: Cédric Bach (rapporteur), Commune de Jorat-Mézières (membre), Stéphane Dumoulin (1^{er} suppléant) et Commune de Vucherens (2^{ème} suppléant).



8. Propositions et communications du comité

M Vincent Rimaz informe qu'à ce jour le comité a deux gros projets en cours qui sont l'agrandissement des vestiaires et le terrain synthétique. Un groupe de travail a été constitué et les communes sont informées de l'avancée des projets.

Annonce de quelques dates :

- 15 juin 2019 Graines de foot
- 22 juin 2019 Tournoi de fin de saison
- 12 au 16 août 2019 camp des Juniors à Charmey
- début décembre, Noël des Juniors

9. Cotisations

Comme approuvé lors de la dernière assemblée générale, les cotisations restent maintenues comme suit :

- Ecole de Foot : CHF 180.-
- Juniors F : CHF 200.-
- Juniors E+D : CHF 220.-
- Footathlon : inchangé
- Actifs : inchangé (CHF 250.-)

- Les réductions pour plusieurs enfants : réduction au deuxième enfant de CHF 30.00, pour le troisième CHF 60.00 et CHF 90.00 pour le quatrième.

10. Propositions individuelles

Aucune demande et/ou proposition n'est faite par l'assemblée.

M Vincent Rimaz remercie encore une fois la commune de Vucherens pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour l'apéro offert à l'assemblée.

La séance est levée à 21h00.

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :



Vincent RIMAZ

La secrétaire :



Nadège PASI



vaudoise | Stéphane
AGENCE DE MÉZIÈRES Saugy

Menuiserie
Bovey Zweifel
s.a.r.l.

